



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101266>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-101266**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-80673

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Departemental Du Var

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Commune de CAVALAIRE Parcours cyclable du littoral - Travaux de mise à niveau - Section Fenouillet - Hameau du Dattier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne les travaux de mise à niveau et de remise en service du Parcours cyclable du littoral (PCL) au niveau de la section Fenouillet - Hameau du Dattier sur la commune de Cavalaire, sur une longueur de 1200 m environ. Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail. Le délai de la période de préparation des travaux est de 30 jours à compter de l'Ordre de Service prescrivant de la commencer. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux (2 mois à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer). A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le début d'année 2026

Critères d'attribution : Valeur technique : 30% Valeur environnementale : 12% Prix : 58%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/10/2025 à 20h00, lire 17/10/2025 à 20h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025